



Expertise de pertes ou dommages

Descriptif :

En cas de pertes ou dommages aux produits ou marchandises vous pouvez faire appel à nos services pour constater les dommages ou pertes, essayé d'en déterminer les causes et vous faire rapport.

Objectifs :

Constater les dommages ou pertes, essayé d'en déterminer les causes et vous faire rapport.

Cible :

Exportateurs, Importateurs, Industriels et Acheteurs/Vendeur en général.

Comment :

- Constater les dommages ou pertes,
- Essayé d'en déterminer les causes
- Vous faire rapport.

Bénéfices / Avantages :

- Les inspections sont effectuées par une Partie neutre et indépendance
- En cas de réclamation vous pouvez faire valoir vos droits

Durée / Tarification : Tout dépend de la durée du mandat et de l'endroit où le travail se fait